



LE VOYAGE DE MARCEL GROB

PHILIPPE COLLIN ET SÉBASTIEN GOETHALS

JUIN 1944

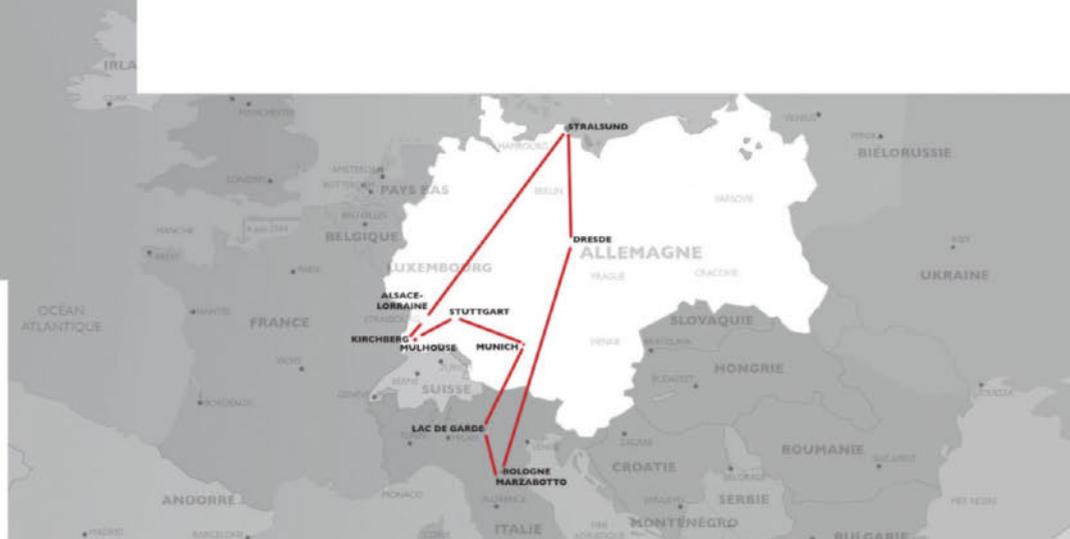
Un jeune Français
de 17 ans est enrôlé
dans la Waffen SS.



Futuropolis

LE VOYAGE DE MARCEL GROB

UN RÉCIT DE PHILIPPE COLLIN ET SÉBASTIEN GOETHALS
D'APRÈS UNE IDÉE ORIGINALE DE PHILIPPE COLLIN
DESSIN ET COULEUR DE SÉBASTIEN GOETHALS



Un dossier historique par Christian Ingrao, spécialiste de l'histoire du nazisme, complète le récit.

À toute la jeunesse d'Europe

LE 11 OCTOBRE 2009.
23H25.

FERNANDE ?!

FERNANDE
OÙ ES-TU ?

NON, LÂCHEZ-MOI !

LÂCHEZ-MOI
JE VOUS DÏS !

FERNANDE ?!

JE SUIS LÀ MARCEL,
JUSTE LÀ,
NE T'INQUIÈTE PAS.

JE NE SUIS PAS PRÊT
FERNANDE !

CROIS-MOI
ÇA VA ALLER
MARCEL..

TOUT ÏRA
BIEN.

VOUS N'AVEZ
PAS LE DROÏT !

PAS EN PLEÏNE NUIT !

NE RÉSISTE PAS
MON AMOUR,
JE TE REJOÏNS
BIENTÔT..





MAIS DE QUELLE AFFAIRE VOUS PARLEZ ?
ON EST VENU M'ARRÊTER CHEZ MOI
EN PLEINE NUIT, J'AI 83 ANS, ET JE NE SAIS
TOUJOURS PAS POURQUOI JE SUIS LÀ.
C'EST INSENSÉ, NON ?
CE SONT DES MÉTHODES
DE VOYOUS !

CALMEZ-VOUS
MONSIEUR GROB,
ET ASSEYEZ-VOUS
JE VOUS PRIE.



C'EST TOTALEMENT ILLÉGAL MONSIEUR LE JUGE !
QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE TOUT ÇA, HEIN ?
UN KIDNAPPING ?! VOUS ALLEZ AVOIR DE GRAVES
ENNUIS CROPEZ-MOI ! JE CONNAIS
TOUT LE MONDE À BELFORT
VOUS SAVEZ.

OUI, OUI
JE N'EN
DOUTE
PAS.



POURRAIS-JE AU MOINS AVOIR
DES NOUVELLES DE MA FEMME
S'IL VOUS PLAÎT ? JE SUIS INQUIET.

COMMENT
VA-T-ELLE ?

MALHEUREUSEMENT
MONSIEUR GROB,
JE VOUS L'AI DÉJÀ DIT
JE NE PEUX RIEN VOUS DIRE
POUR L'INSTANT.
C'EST LA PROCÉDURE.



MAIS QUELLE PROCÉDURE,
NOM DE DIEU ?! JE VEUX
VOIR MON AVOCAT.

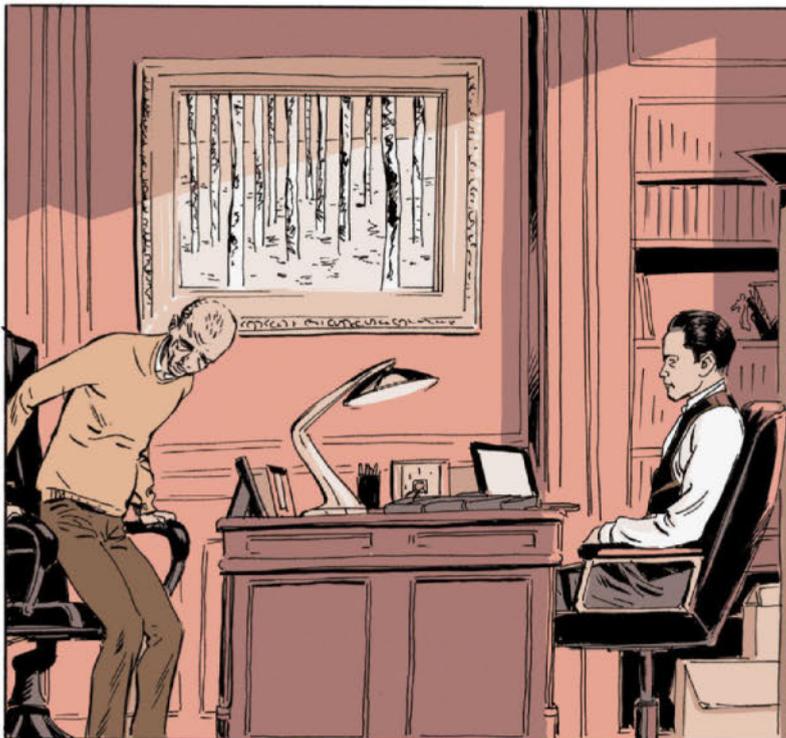
NON, NON
PAS D'AVOCAT NON PLUS
POUR L'INSTANT.

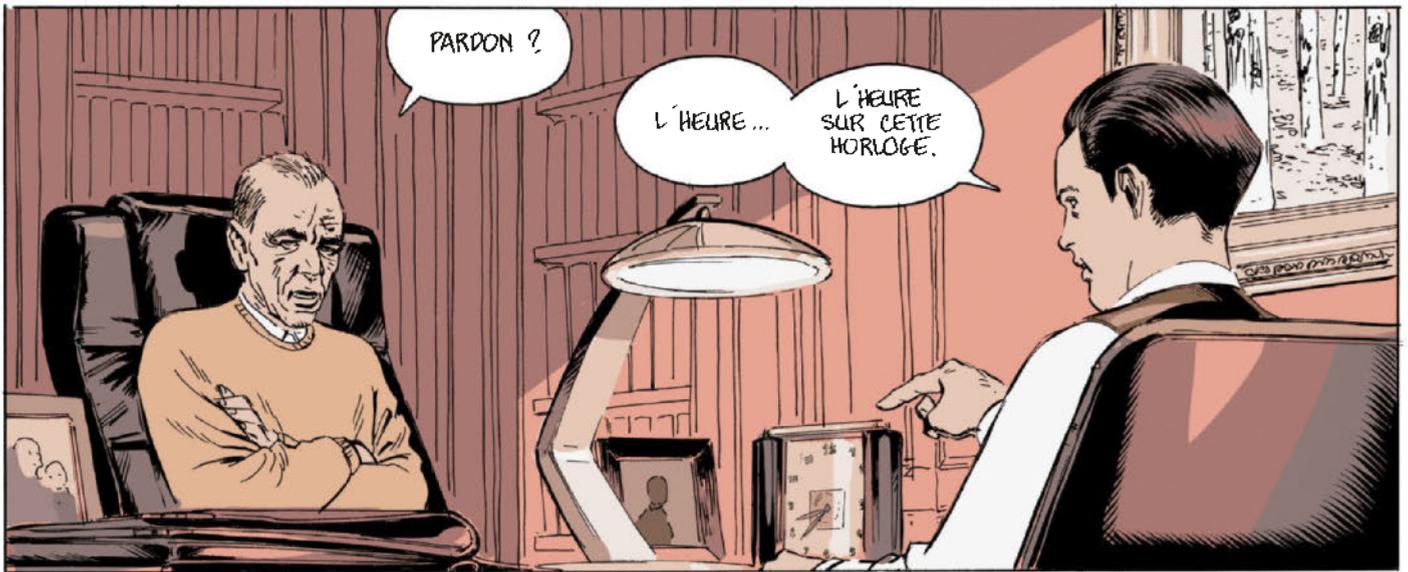
CE N'EST PAS
LA PROCÉDURE.



VOTRE PROCÉDURE
ELLE RÎME AVEC
DICTATURE !

NOUS
SOMMES
EN RÉPUBLIQUE
BON SANG !

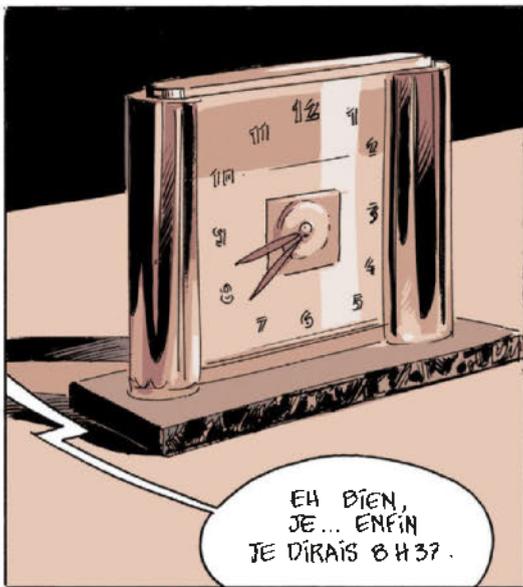




PARDON ?

L'HEURE ...

L'HEURE SUR CETTE HORLOGE.



EH BIEN, JE ... ENFIN JE DIRAIS 8 H 37.



JE VOUS REMERCIE VOUS ÊTES TRÈS PRÉCIS MONSIEUR GROB. J'Y SUIS SENSIBLE, ÇA VA NOUS AIDER À ALLER VITE.

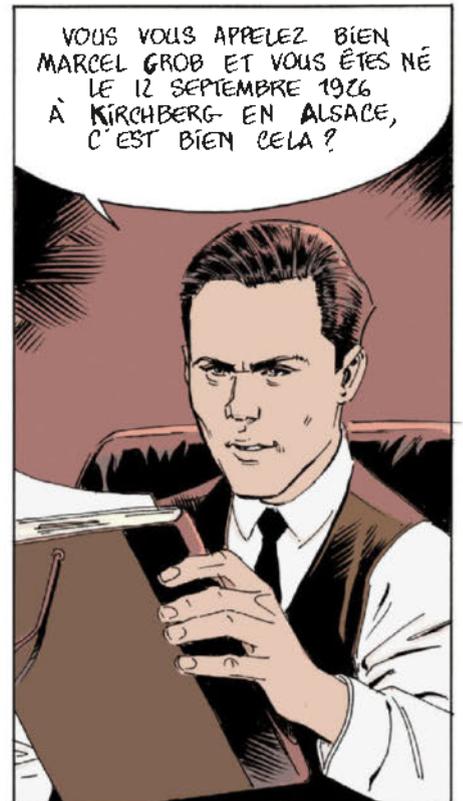


TOUT ÇA EST RIDICULE.

MENTION : NOTEZ BIEN QUE MONSIEUR GROB TROUVE TOUT ÇA RIDICULE.

BON, JE DOIS REVÉRIFIER, AVEC VOUS QUELQUES INFORMATIONS D'ÉTAT CIVIL MONSIEUR GROB, C'EST L'USAGE.

C'EST GROTESQUE.



VOUS VOUS APPELEZ BIEN MARCEL GROB ET VOUS ÊTES NÉ LE 12 SEPTEMBRE 1926 À KIRCHBERG- EN ALSACE, C'EST BIEN CELA ?



C'EST EXACT.



VOUS AVEZ DONC 83 ANS.

OUI, JE VOUS L'AI DÉJÀ DIT.



JE VOIS ÉGALEMENT DANS VOTRE DOSSIER QUE VOUS ÊTES DE CONFESSION CATHOLIQUE, VOUS CONFIRMEZ ?

TOUT À FAIT.



ET VOUS ÊTES INGÉNIEUR À LA RETRAITE ?

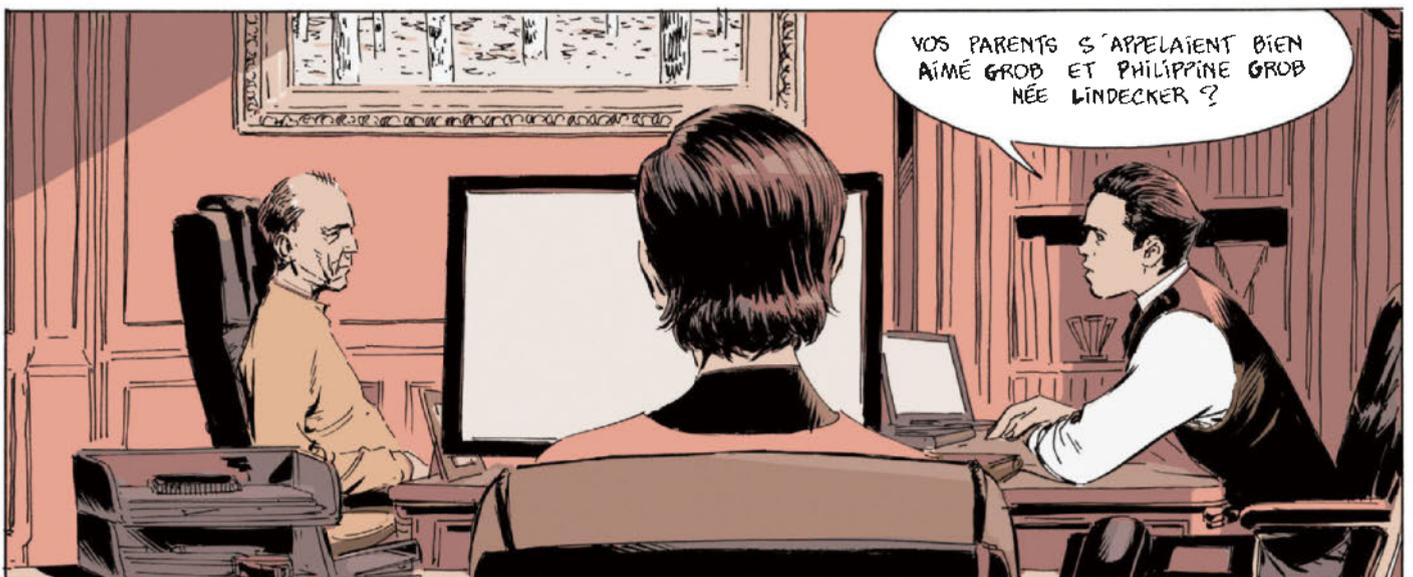


OUI C'EST ÇA, INGÉNIEUR MAISON.



INGÉNIEUR MAISON. DONC AUTODIDACTE ?

OUI, TOUT À FAIT.



VOS PARENTS S'APPELAIENT BIEN AIMÉ GROB ET PHILIPPINE GROB NÉE LINDECKER ?

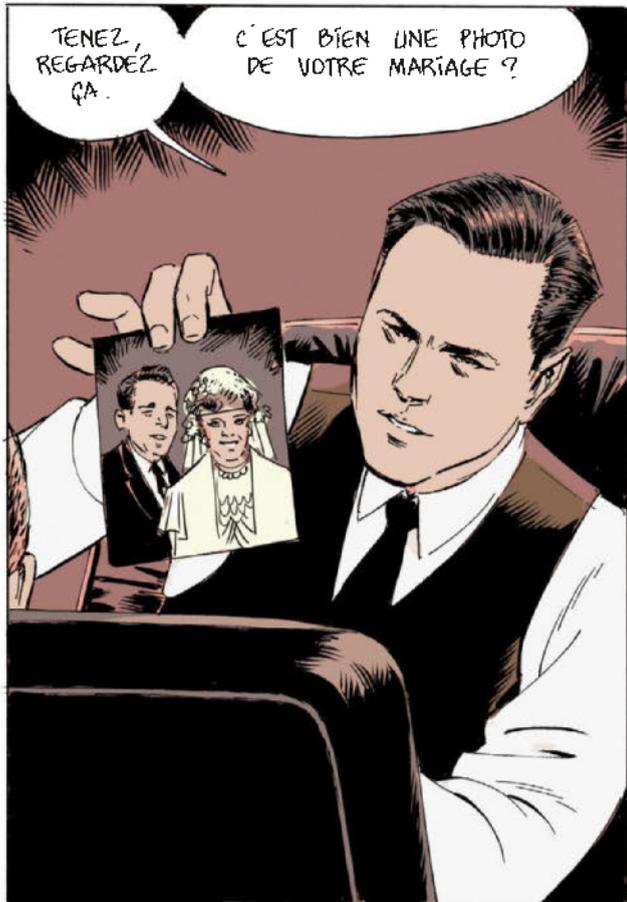


OUI, C'EST EXACT
MAIS POURQUOI
TOUTES
CES QUESTIONS ?

ET VOUS VOUS ÊTES MARIÉ
À BELFORT LE 4 MARS
1970 AVEC FERNANDE LEY,
C'EST BIEN ÇA ?

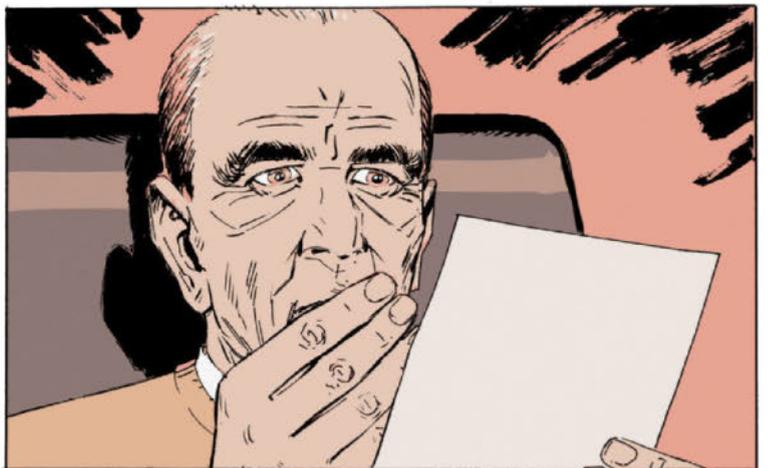


C'EST BIEN ÇA, OUI.
ÇA FERA 40 ANS LE 4 MARS,
ÇA AUSSI JE VOUS
L'AI DÉJÀ DIT.



TENEZ,
REGARDEZ
ÇA.

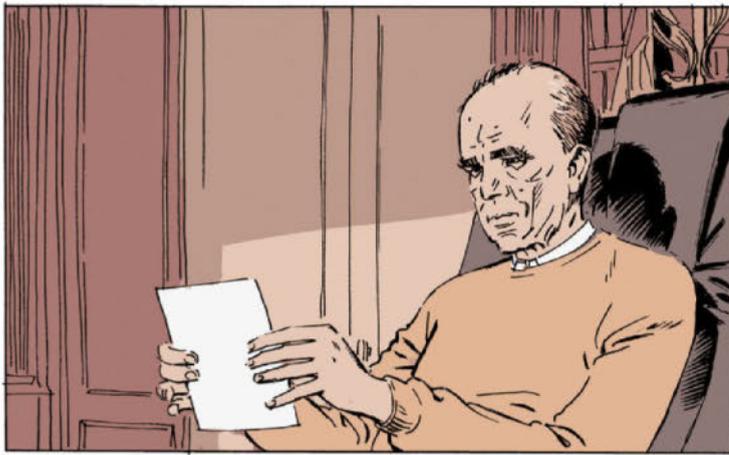
C'EST BIEN UNE PHOTO
DE VOTRE MARIAGE ?



OUI... C'EST BIEN MOI
ET MA FEMME MAIS ...
MAIS OÙ EST-CE QUE
VOUS AVEZ TROUVÉ
CETTE PHOTO ?



DITES-MOI MONSIEUR GROB,
VOUS PRÉFÉREZ QU'ON ÉCRIVE
MARCEL AVEC UN C,
OU MARZEL AVEC UN Z ?



MONSIEUR GROB ?
EST-CE QUE VOUS M'AVEZ ENTENDU ?
VOUS PRÉFÉREZ QU'ON...

J'AI TRÈS BIEN ENTENDU VOTRE QUESTION MONSIEUR LE JUGE.



QUAND J'ÉTAIS GAMIN À L'ÉCOLE DE KIRCHBERG, ON ÉCRIVAIT MARZELL AVEC UN Z ET DEUX L À LA FIN.

ET PUIS APRÈS LA GUERRE, QUAND J'AI ÉTÉ EMBAUCHÉ COMME MÉCANICIEN - AJUSTEUR À L'ALSTOM DE BELFORT, J'AI ÉCRIT MON PRÉNOM À LA FRANÇAISE AVEC UN C ET UN SEUL L.

JE VOUS RAPPELE QU'ENTRE 1871 ET 1918 L'ALSACE ÉTAIT ALLEMANDE. À L'ÉCOLE ON ÉCRIVAIT MARCEL AVEC UN Z ET DEUX L À LA FIN. VOILA. JE NE PRÉFÈRE NI L'UN NI L'AUTRE MONSIEUR LE JUGE, C'EST MON HISTOIRE, C'EST AUSSI L'HISTOIRE DE LA FRANCE.

PARTOIS JE ME SUIS APPELÉ MARZELL D'AUTRES FOIS MARCEL QUE VOULEZ-VOUS, C'EST AINSI !



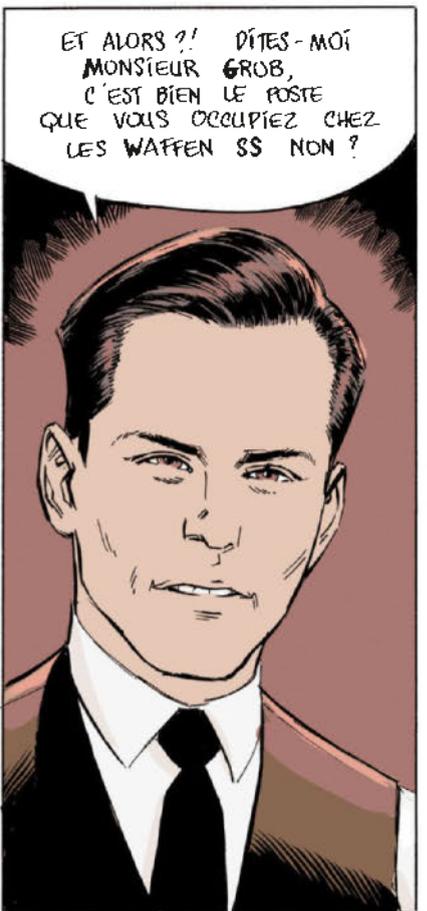
JE VOIS, MAIS EXCUSEZ-MOI VOUS AVEZ BIEN DIT : "EMPLOYÉ À L'ALSTOM COMME MÉCANICIEN - AJUSTEUR", C'EST BIEN ÇA ?

OUI J'AI COMMENCÉ COMME ÇA.

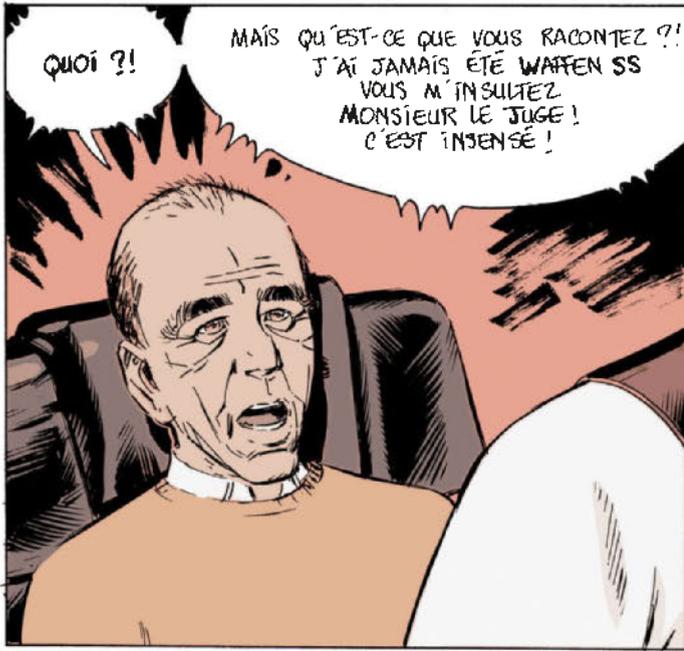


VOUS ME CORRIGEZ SI JE ME TROMPE MONSIEUR GROB MAIS JE CROIS QU'EN ALLEMAND, "MÉCANICIEN - AJUSTEUR" ÇA SE DIT MASCHINEN - SCHLOSSER. C'EST BIEN COMME ÇA QU'ON DIT EN ALLEMAND, NON ?

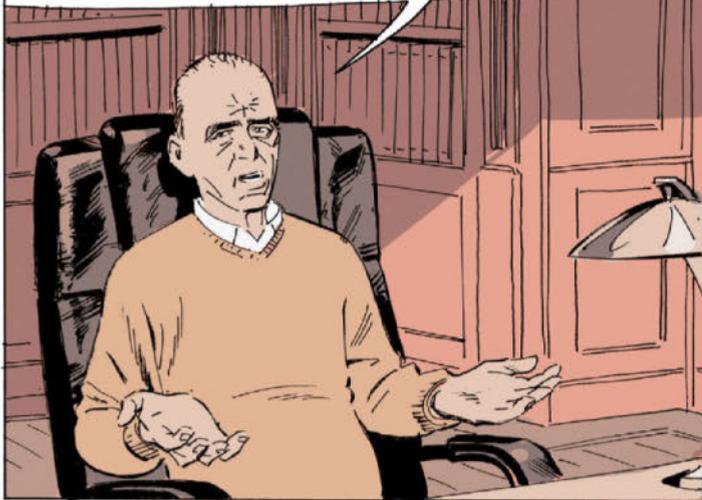
MASCHINEN - SCHLOSSER OUI, JE CROIS QUE C'EST BIEN COMME ÇA QU'ON DIT. ET ALORS ?



ET ALORS ?! DITES-MOI MONSIEUR GROB, C'EST BIEN LE POSTE QUE VOUS OCCUPIEZ CHEZ LES WAFEN SS NON ?



J'AI UNE RÉPUTATION, J'AI UNE VIE SOCIALE
VOUS COMPRENEZ ? QU'EST-CE QU'ILS VONT DIRE
MAINTENANT LES GENS À BELFORT ? HEIN ?
QUAND UN JUGE VOUS ACCUSE D'AVOIR ÉTÉ WAFFENSS
ÇA CRÉE UN DOUTE FORCÉMENT.



J'AI PASSÉ
TOUTE MA VIE
À AIDER LES AUTRES
ET JE VIENS
DE COMPRENDRE
QU'ON M'ACCUSE
DU PIRE.

C'EST VRAIMENT
DÉGUEULASSE
DE FAIRE ÇA,
VRAIMENT.

COMMENT
JE VAIS EXPLIQUER
ÇA À MA FEMME
ET À MA FILLE ?



SI JE PEUX
ME PERMETTRE
MONSIEUR GROB,
AVEZ CONSCIENCE
QU'ICI VOUS RISQUEZ
UNE TRÈS LOURDE
PEINE.

Quoi ?!



ESSAYEZ D'ÊTRE LE PLUS SINCÈRE POSSIBLE
AVEC LE JUGE D'INSTRUCTION,
OUVREZ VOTRE CŒUR,
VOUS COMPRENEZ ?

MAIS
QU'EST-CE QUE
VOUS
RACONTEZ ?!

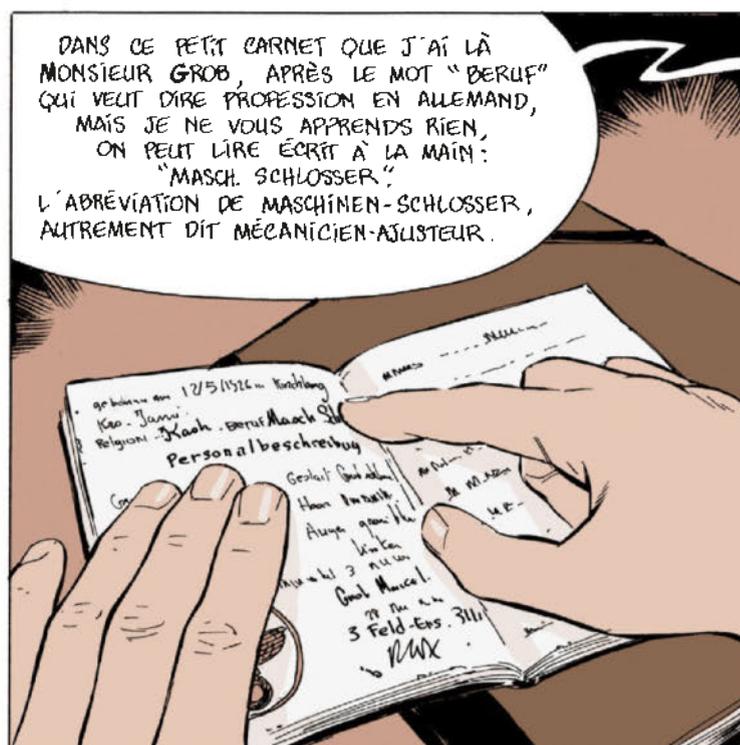
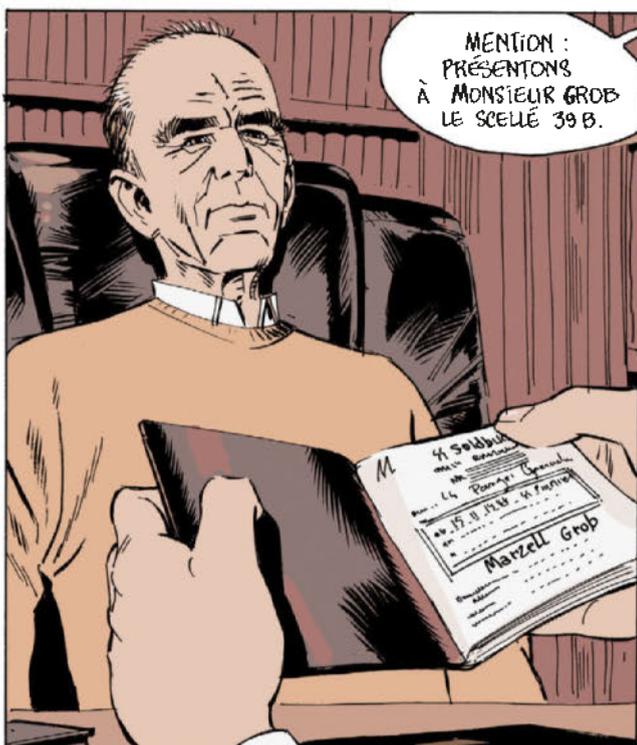


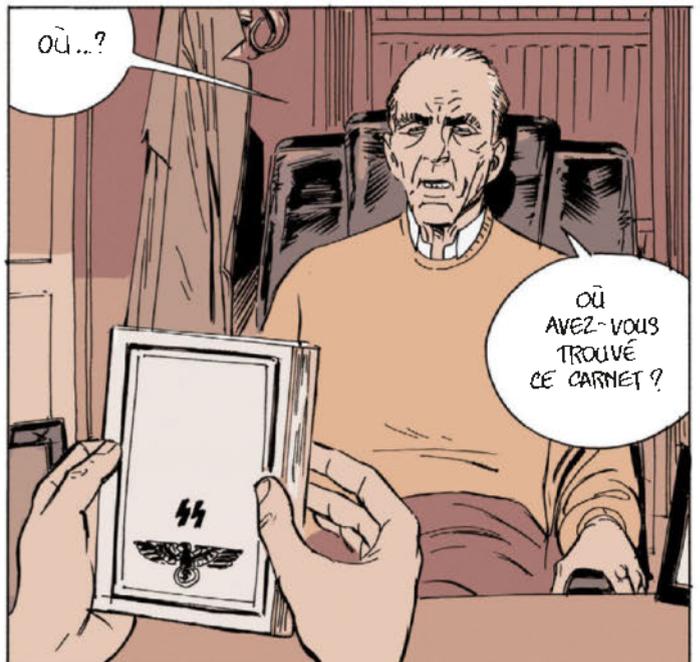
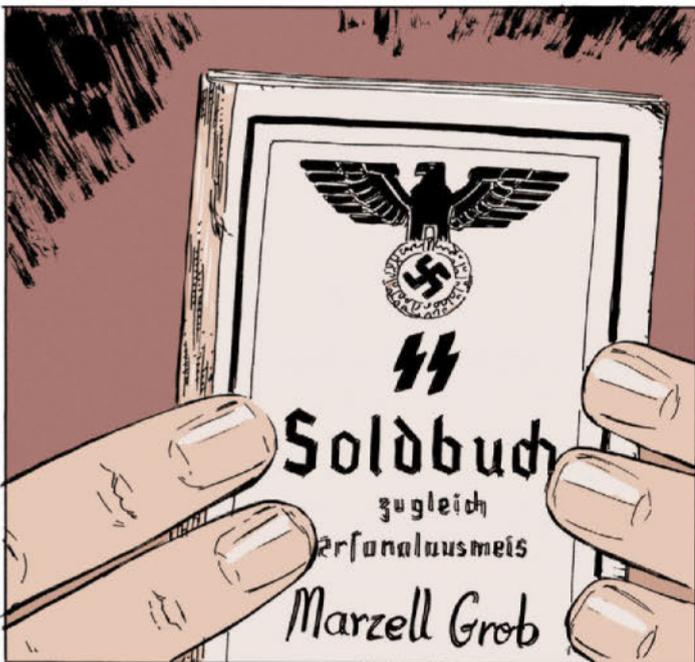
SOYEZ SINCÈRE
VOUS NE DEVEZ PAS
TRICHER. CE SERAIT PIRE.
CE TRIBUNAL NE RESSEMBLE
EN RIEN À CE QUE VOUS
CONNAISSEZ.

SA RAISON D'ÊTRE
C'EST D'ALLER CHERCHER
CELLES ET CEUX
QUI SE SONT ABÎMÉS
DANS LES PÉRIPHÉRIES
DE L'EXISTENCE.

IL EST LÀ POUR
SONDER LA VÉRITÉ
DE VOTRE ÂME.
NOUS CHERCHONS
LA RÉPARATION.
NOUS SOMMES AU-DELÀ
DU BIEN ET DU MAL
MONSIEUR GROB.
AVEZ EN VOUS
LA VERTU ET LA FORCE
D'OUVRIR
VOTRE CŒUR.









OUI, OUI C'EST BIEN ÇA...
MAIS VOUS AVEZ ÉTÉ PLUS PRÉCIS
TOUT À L'HEURE QUAND VOUS M'AVEZ DONNÉ
L'HEURE SUR L'HORLOGE. VOUS ÊTES QUELQU'UN
DE PRÉCIS MONSIEUR GROB,
SOYEZ DONC PLUS PRÉCIS.



C'EST MON...
MON LIVRET DE SOLDE
DANS L'ARMÉE
ALLEMANDE.

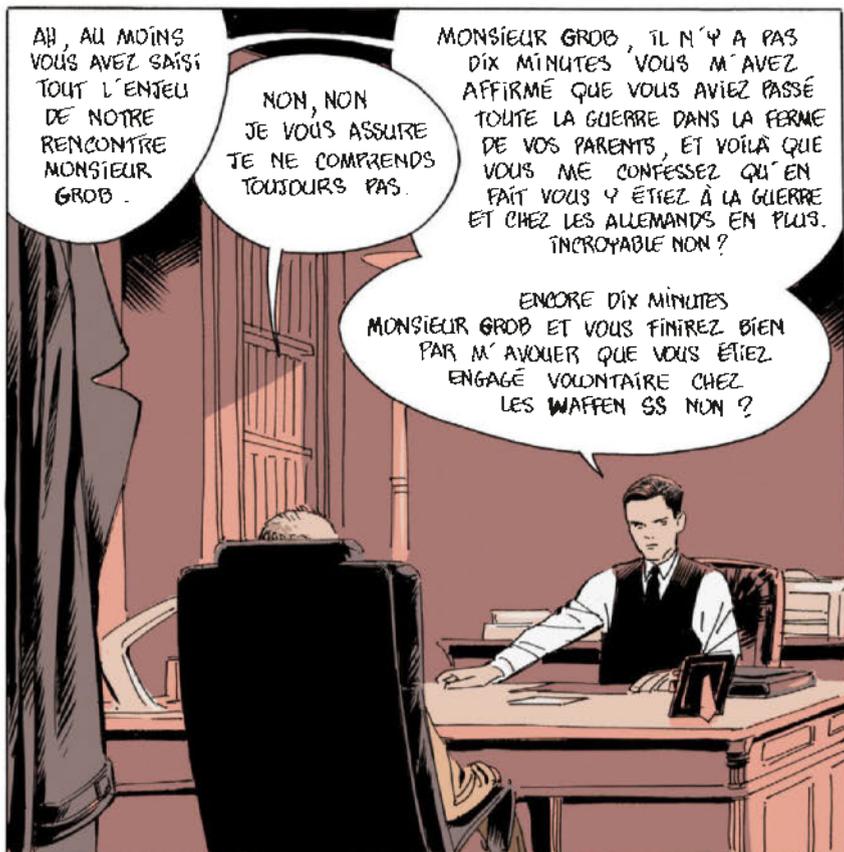


TIENS DONC. JE VAIS VOUS AIDER UN PEU
MONSIEUR GROB. C'EST VOTRE LIVRET MILITAIRE
DE PANZER GRENADIER DANS LA 16^E DIVISION SS
QUE VOUS AVEZ INTÉGRÉE EN JUIN 44,
LA DIVISION REICHSFÜHRER.



OUI MAIS J'ÉTAIS UN "MALGRÉ-NOUS" MONSIEUR
LE JUGE! JE SUIS ALSACIEN ET JE N'AI PAS EU
LE CHOIX, COMME TOUTS MÉS CAMARADES
ALSACIENS, LORRAINS OU MOSELLANS.

NOUS ÉTIIONS
FRANCAIS
ET POUR
LA PLUPART
NOUS AVONS ÉTÉ
INCORPORÉS
DE FORCE.



AH, AU MOINS
VOUS AVEZ SAISI
TOUT L'ENJEU
DE NOTRE
RENCONTRE
MONSIEUR
GROB.

NON, NON
JE VOUS ASSURE
JE NE COMPRENDS
TOUJOURS PAS.

MONSIEUR GROB, IL N'Y A PAS
DIX MINUTES VOUS M'AVEZ
AFFIRMÉ QUE VOUS AVIEZ PASSÉ
TOUTE LA GUERRE DANS LA FERME
DE VOS PARENTS, ET VOILA QUE
VOUS ME CONFESSEZ QU'EN
FAIT VOUS Y ÉTIEZ À LA GUERRE
ET CHEZ LES ALLEMANDS EN PLUS.
INCROYABLE NON ?

ENCORE DIX MINUTES
MONSIEUR GROB ET VOUS FINIREZ BIEN
PAR M'AVOUEUR QUE VOUS ÉTIEZ
ENGAGÉ VOLONTAIRE CHEZ
LES WAFEN SS NON ?



CE CARNET EST LA PREUVE IRRÉFUTABLE
DE VOTRE PASSÉ SS MONSIEUR GROB,
JE VAIS DONC VOUS GARDER UN PEU,
MÊME SI VOUS N'ÊTES PAS D'ABORD.
ET JE VOUS CONSEILLE SINCÈREMENT
DE NOUS ÉCLAIRER SUR TOUTE
CETTE AFFAIRE.

CAR CONTRAIREMENT
À LA WEHRMACHT, POUR INTÉGRER
LA WAFEN SS IL FALLAIT ÊTRE VOLONTAIRE
MONSIEUR GROB, N'EST-CE PAS ?

EH NON. VOUS NE CONNAISSEZ RIEN À CETTE HISTOIRE MONSIEUR LE JUGE.
J'AI ÉTÉ ENRÔLÉ DE FORCE CHEZ LES WAFEN SS COMME 10 000
DE MES CAMARADES ALSACIENS. JE N'ÉTAIS PAS VOLONTAIRE
POUR ME BATTRE AVEC LES SS MONSIEUR LE JUGE.
J'AURAIS JAMAIS FAIT ÇA!

VOUS QUI AIMEZ LA PRÉCISION
OBSERVEZ LA PAGE
DE GARDE DE CE CARNET
S'IL VOUS PLAÎT.



VOUS VOYEZ TOUT EN BAS, LÀ,
LA LIGNE " BESCHRIFTUNG UND
NUMMER DER ERKENNUNGSMARKE"
ÇA SIGNIFIE " NUMÉRO
D'IDENTIFICATION".

EST-CE QUE
VOUS POUVEZ
LIRE
CE NUMÉRO
S'IL VOUS
PLAÎT?



11/SS - PZ. GR. RGT. 36

EH BIEN SI VOUS ÊTES
EXPERT MONSIEUR
LE JUGE, IL Y A
SANS DOUTE
UN DÉTAIL
QUI VOUS GÊNE
N'EST-CE PAS?

À L'ÉVIDENCE
IL MANQUE
QUELQUE CHOSE
NON?



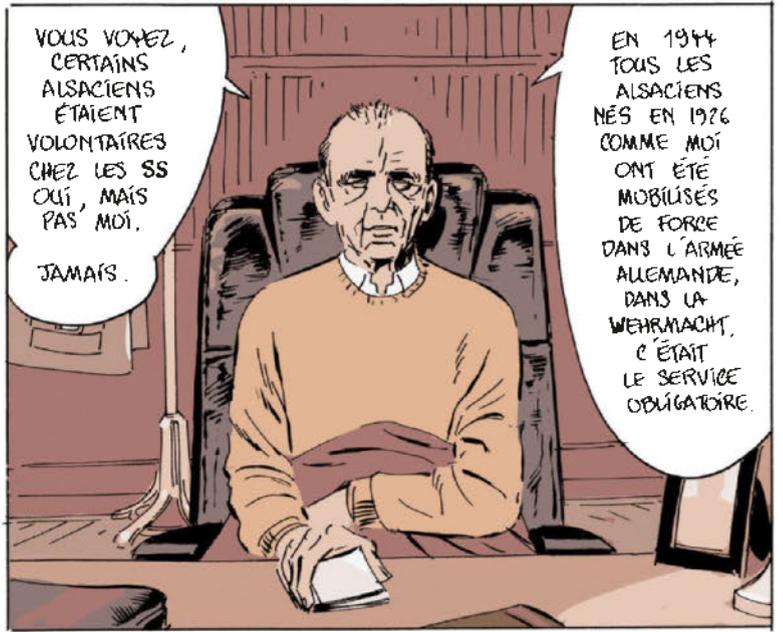
VOUS NE VOYEZ PAS ...?
ALORS SOYONS VRAIMENT PRÉCIS.
IL MANQUE UNE ABRÉVIATION
MONSIEUR LE JUGE.
ENTRE SS ET PZ, IL MANQUE
TROIS LETTRES : 'FRW'.
L'ABRÉVIATION
DE FREIWILLIGEN.
" ENGAGÉ VOLONTAIRE "

SI J'ÉTAIS
COMME VOUS
LE PRÉTENDEZ
" ENGAGÉ VOLONTAIRE "
MON CARNET
MILITAIRE
LE STIPULERAIT,
IL Y AURAIT INSCRIT 'FRW',
C'ÉTAIT LEUR PROCÉDURE.





J'ESPÈRE QUE VOUS AVEZ EU LE TEMPS DE NOTER TOUT ÇA EN DÉTAIL MADAME, C'EST IMPORTANT ME SEMBLE-T-IL, NON ?



VOUS VOYEZ, CERTAINS ALSACIENS ÉTAIENT VOLONTAIRES CHEZ LES SS OUI, MAIS PAS MOI. JAMAIS.

EN 1944 TOUS LES ALSACIENS NÉS EN 1926 COMME MOI ONT ÉTÉ MOBILISÉS DE FORCE DANS L'ARMÉE ALLEMANDE, DANS LA WEHRMACHT, C'ÉTAIT LE SERVICE OBLIGATOIRE.



MAIS LE GAULEITER WAGNER, DISONS LE PRÉFET DU REICH EN ALSACE, ROBERT WAGNER, A DÉCIDÉ DE VERSER LA MOITIÉ DES ALSACIENS NÉS EN 1926 CHEZ LES WAFEN SS. DEUX MILLE GARS À PEU PRÈS.

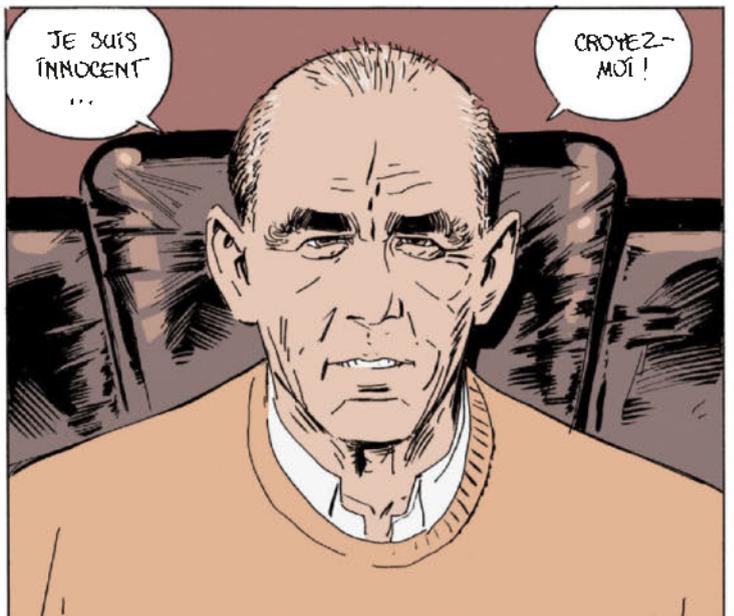


FALLAIT COMBLER LES PERTES DE LA SS ET C'EST TOMBÉ SUR MOI, ENFIN SUR NOUS. ET UN PEU PLUS TARD ILS ONT MÊME ENRÔLÉ CERTAINS DE LA CLASSE 1909 ET 1910. AU TOTAL, ÇA FAISAIT 10 000 GARS. 10 000 GARS PRIS AU PIÈGE.



2000 Alsac
FRW ?

JE VOUS LE RÉPÈTE MONSIEUR LE JUGE, JE N'ÉTAIS PAS VOLONTAIRE, JE VOUS LE JURE !



JE SUIS INNOCENT ...

CROYEZ-MOI !



C'EST LE TRIBUNAL QUI DÉCIDERA DE VOTRE INNOCENCE OU DE VOTRE CULPABILITÉ MONSIEUR GROB, CAR PARDONNEZ-MOI MAIS L'ABSENCE DE TROIS LETTRES SUR VOTRE CARNET SS NE NOUS DIT RIEN DE VOS CONVICTIONS DE L'ÉPOQUE.

PARDON ?!
MAIS VOUS JOUEZ À QUOI LÀ ?!
JE SUIS INNOCENT
JE VOUS DÏS !
ET PUIS DE QUEL TRIBUNAL ON PARLE À LA FIN ?



LE CORTE VÉRITA. NOUS SOMMES LÀ POUR SONDER LA VÉRITÉ DE VOTRE CŒUR MONSIEUR GROB, D'OÙ SON NOM. ET CE SOIR VOUS CONNAÎTREZ SON VERDICT.



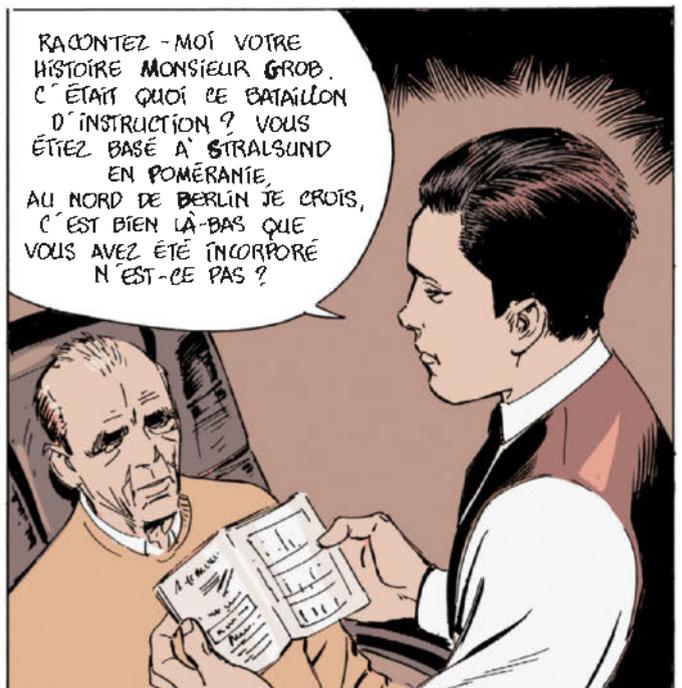
CE SONT LES FAMILLES DES VICTIMES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE QUI ONT MANDATÉ CE TRIBUNAL D'EXCEPTION POUR JUGER LES PERNIERS CRIMINELS DE GUERRE NAZIS.



MAIS BON SANG JE NE SUIS PAS UN CRIMINEL DE GUERRE, JE N'AI RIEN À ME REPROCHER ! J'AI ÉTÉ ENRÔLÉ DE FORCE LE 28 JUIN 1944, PLUS DE TROIS SEMAINES APRÈS LE DÉBARQUEMENT ALLIÉ EN NORMANDIE VOUS COMPRENEZ L'ABSURDITÉ DE LA SITUATION MONSIEUR LE JUGE !?



C'EST BIEN VOUS REDEVENEZ TRÈS PRÉCIS MONSIEUR GROB, VOTRE LIVRET MILITAIRE NOUS APPREND QUE VOUS AVEZ REJOINT LE 3^e FELDERSATZ LE 28 JUIN 1944.



RACONTEZ-MOI VOTRE HISTOIRE MONSIEUR GROB. C'ÉTAIT QUOI CE BATAILLON D'INSTRUCTION ? VOUS ÉTÉZ BASÉ À STRALSUND EN POMÉRANIE, AU NORD DE BERLIN JE CROIS, C'EST BIEN LÀ-BAS QUE VOUS AVEZ ÉTÉ INCORPORÉ N'EST-CE PAS ?

la division SS « tête de mort », division d'élite parmi le corps d'élite qu'était la SS, une expérience de déclassement frustrante.

C'est dans cet état que la Division entra en Italie. Dès l'abord, les combats qui l'opposèrent aux forces américaines furent extrêmement éprouvants ; au bout de deux mois de présence au front, près de 3 500 hommes étaient hors de combat. Si 3 000 militaires du rang furent blessés ou tués, les pertes en officiers furent elles aussi très importantes : 3 chefs de bataillon, 26 chefs de compagnie, 18 chefs de section manquèrent à l'appel.

C'est dans ce contexte qu'en juillet 1944 la Division fut retirée du front et fut engagée dans des opérations de lutte contre les partisans. Elle détruisit les villages, et massacra les populations.

LE MASSACRE DE MARZABOTTO

C'est à partir du 20 juillet 1944 que l'on observe, dans le secteur d'opérations de la 16^e Division SS, situé entre les fleuves Arno et Magra, au sud de la ville de La Spezia, au nord de Pise et jusqu'à la ligne de crête des Apennins, une escalade de la violence contre les civils. La situation sécuritaire de la région s'était lentement dégradée aux yeux des Allemands depuis le début de 1944 et, depuis juin, de nombreuses formations de partisans attaquaient les dépôts de l'Organisation Todt et les lignes de ravitaillement allemandes.

La 16^e Division opère donc dans un contexte difficile, et pratique un mélange de traque des partisans et de contrôle des populations civiles, sélectionnant quelque 10 190 hommes durant le seul mois d'août pour les envoyer au travail forcé, provoquant un retrait massif des hommes adultes qui, cherchant à lui échapper,

rejoignent massivement les mouvements de partisans.

La division se retire en septembre 1944 dans les Apennins et y mène des opérations de traque. Durant tout le mois de septembre, le harcèlement partisan se fait insistant, sans être véritablement préoccupant aux yeux des hiérarchies. Le 25 septembre 1944, cependant, dans la région de Monte Sole/Marzabotto, une attaque conduit le 1^{er} Corps parachutiste à planifier une opération de ratissage de la région de Marzabotto. Les opérations et leur conduite sont déléguées à la 16^e division blindée de grenadiers, notamment à la compagnie blindée d'éclairage accompagnée par de nombreux éléments issus d'autres unités de la division, parmi lesquelles le 35^e régiment blindé de grenadiers, ainsi que par un bataillon russe issu d'une division d'infanterie de la Wehrmacht. C'est le troisième officier d'état-major, Helmut Looß, spécialiste des questions de renseignement et de sécurité (nommé 1c dans les ordres de bataille), qui diffusa auprès du chef de la compagnie blindée d'éclairage les ordres détaillant la conduite tactique de l'opération. Avant d'être muté en Italie comme officier de renseignement, Looß, Sturmbannführer SS, avait commandé un Einsatzkommando en Biélorussie, de juin 1943 à juin 1944. Il était donc parfaitement à même d'importer les habitus paroxystiques développés par la SS sur ces terres désormais gorgées de sang. Avec son commando, Looß y avait vidé des prisons en massacrant les prisonniers sans distinction d'âge ni de sexe, brûlé des villages entiers, femmes et enfants compris. Le 28 au soir, il transmet donc les ordres de l'opération du lendemain à Walter Reder, commandant du bataillon de reconnaissance. Dans la nuit, ses compagnies se mirent en position. On ne sait exactement ce que contenait l'ordre d'intervention. Les officiers en charge précisent que nulle part il n'y était question de massacrer les civils.

Les compagnies avancèrent et attaquèrent le 29 à 6 heures du matin. À deux kilomètres au nord de la ligne d'avancée, aux alentours de Gardeletta et de Cadotto, les combats commencèrent. Les massacres aussi.

Le mouvement général de l'opération consistait à passer au peigne fin le massif du Monte Sole d'un mouvement sud-nord, depuis les positions de départ le long de la route reliant Rioveggio à Montazze, jusqu'à la localité de Marzabotto. Durant cinq jours, les compagnies du bataillon de reconnaissance menèrent des combats assez durs, mais surtout massacrèrent systématiquement les populations du secteur, notamment à l'aide de mitrailleuses légères et lourdes. À Casaglia, les SS firent sortir de l'église la population qui s'y était réfugiée, tuèrent le jeune prêtre qui ne pouvait donner de renseignement sur les mouvements partisans, et fusillèrent au cimetière la population rassemblée, essentiellement des femmes, des enfants, des vieillards.

Le rapport final d'opération mentionne 718 morts, dont 497 « bandits » et 221 « complices des bandits » ainsi que 456 civils masculins raflés pour le travail forcé. Les estimations ont longtemps tablé sur une tuerie beaucoup plus importante, de près de 1 830 personnes, mais le chiffre désormais établi est de 770 morts.

Les opérations autour de Marzabotto et du Monte Sole ressemblaient à l'ordinaire tragique des populations rurales d'Union Soviétique envahie depuis 1941, anéantissement des populations inaptés au travail aux yeux des nazis, prédation des ressources humaines et économiques, et chasse aux partisans. Des officiers allemands, militants nazis ou non, passés par l'expérience paroxystique de l'Est, ordonnèrent à des conscrits venus de tout l'empire nazi de tuer sans discernement en Europe de l'Ouest et du Sud. Marzabotto en est un exemple tragique et caractéristique. Il ne faut cependant pas croire qu'il s'agissait là d'un débordement de violence : les études montrent que ces pratiques étaient contrôlées et que leur translation de l'est vers l'ouest n'avait rien de mécanique. Elle résultait d'un processus de décision rationnel.

DE NUREMBERG À LÜNEBURG LA SANCTION DES CRIMES NAZIS, 1946-2015

Les crimes commis au Monte Sole firent l'objet d'enquêtes dès la libération du nord de l'Italie. Le commandant de la Division, le Général Max Simon, et Walter Reder, le commandant du bataillon de reconnaissance qui prit en charge la majeure partie des exécutions, furent jugés, le premier en avril-juin 1947 à Padoue, le second en mai 1948 à Bologne. Simon fut condamné à mort, tandis que Reder fut condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Leurs deux peines furent commuées et ils furent tous deux libérés, le premier en 1954, le second en 1985. En 2007, enfin, un groupe de conscrits de la Waffen SS qui avaient été identifiés comme meurtriers fut inculpé et condamné *in absentia* en 2007 devant le Tribunal de La Spezia.

La chronologie des enquêtes dessine un long mouvement de la mémoire de l'occupation et des crimes nazis qui illustre ce que furent, en Europe, les séquelles de cette tragique histoire.

En premier lieu, la sanction des crimes nazis résulta d'une volonté exprimée par les Alliés dans la « déclaration sur les atrocités » signée lors de la rencontre de Moscou en 1943. Pour les crimes dont le cadre était défini nationalement, le jugement devait avoir lieu sur place et, de préférence, par les peuples qui en avaient été victimes ; des tribunaux alliés se chargeaient des crimes dont l'échelle était européenne. C'est ainsi que dès 1943 des procédures d'enquête se mirent en place à toutes ces échelles, avec les Commissions d'enquête soviétiques (CGK) qui œuvrèrent au fur et à mesure de la libération du territoire et de la découverte des atroces crimes commis lors de l'occupation, et qui aboutirent aux premiers procès de Krasnodar en juillet 1943 et de Kharkov en décembre 1943.